



Municipalité de Saint-Armand

AVIS PUBLIC

Aux citoyens de la susdite municipalité, AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, secrétaire-trésorière :

QU'à la séance ordinaire qui se tiendra le **8 septembre 2026 à 19 h 30**, les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Armand se prononceront sur la demande de dérogation mineure DM 2026-09-101

Demande de dérogation mineure : DM 2026-09-101

La demande concerne l'immeuble situé au **115, chemin Pelletier Sud, Saint-Armand**, et vise l'implantation d'un bâtiment accessoire en cours avant secondaire, destiné à un usage complémentaire à l'habitation.

La dérogation demandée vise à **permettre l'implantation de ce bâtiment devant le bâtiment principal**, contrairement à l'article **7.7 – Implantation d'un bâtiment accessoire en cours avant**, qui prévoit qu'un bâtiment accessoire ne peut être situé devant le bâtiment principal.

Consultation et observations

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance de cette demande de dérogation mineure au bureau de la Municipalité, situé au **414, chemin Luke, Saint-Armand**, durant les heures normales d'ouverture, soit du lundi au jeudi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Tout intéressé peut se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande lors de la séance du 8 septembre 2026 à 19 h 30.

Donné à Saint-Armand, le 20 août 2026.

Marie-Hélène Croteau
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Marie-Hélène Croteau, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Armand, MRC de Brome-Missisquoi, certifie que j'ai publié l'avis public concernant les demandes de dérogation mineure DM 2026-09-101, en affichant une copie de cet avis le 20 août 2026 avant 17h, à chacun des endroits suivants :

- le site Internet de la Municipalité;
- le babillard au bureau municipal, situé au 414, chemin Luke à Saint-Armand;
- le babillard du centre communautaire situé au 444, chemin Bradley à Saint-Armand;
- le babillard du bureau de poste situé au 210 rue Philips à Saint-Armand.

J'atteste sous mon serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à Saint-Armand, ce 20 août 2026.

Marie-Hélène Croteau,
Directrice générale et greffière-trésorière